

EURO DISNEY

20-02-2012

La culturelle n'a plus de billet pour les parcs Euro Disney

Les tarifs sur internet ou avec Impact CE sont plus intéressants que ce que nous pouvons avoir.

Sur présentation de vos billets originaux, vous serez remboursé de 10 euros pour l'agent et le conjoint et de 15€ par enfant à charge.

Si vous souhaitez que vos billets vous servent aussi pour les 60€ annuel, merci de le préciser et je vous retournerai vos billets.

Demande à faire parvenir à Marie Agnès Courbe, service C3.

Les remboursements se feront 2 fois par an en juin et décembre